

BTS Bâtiment

Mis à jour le 31 mai 2024

Conditions d'entrée et prérequis

Le BTS bâtiment est accessible à tout titulaire d'un baccalauréat : en majorité bac STI2D (spécialité architecture et construction) ou bac pro du domaine (technicien d'études du bâtiment, technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre, etc.), puis bac général...

Niveau d'entrée

Niveau 4 - BAC

Niveau de sortie

Niveau 5 - BAC +2

Public visé

Être âgé de 16 à 29 ans, avec un projet de contrat d'apprentissage. Dérogations sous conditions. Pas de condition d'âge pour les personnes reconnues en situation de handicap (RQTH).

Rythme

Alternance

Durée en centre

1350 heures

Validation

Obtention du BTS BÂTIMENT. En cas d'échec au diplôme, des blocs de compétences pourront être délivrés en fonction des résultats obtenus dans les différentes unités certificatives mentionnées dans la rubrique « modalités d'évaluation ».

Modalités d'évaluation

Conformes au référentiel de

Objectifs professionnels

Le titulaire du BTS BÂTIMENT est amené à exercer son métier dans les domaines du gros œuvre et du second œuvre du bâtiment. Il intervient à tous les niveaux depuis la conception de solutions techniques jusqu'à la réception des ouvrages. Il sait concevoir des solutions techniques depuis l'explicitation du besoin jusqu'à la définition détaillée, dans le cadre d'une construction neuve ou d'une réhabilitation ; concevoir, avec ou sans assistance numérique, le processus de réalisation d'un ouvrage, valider et optimiser techniquement et économiquement la relation « ouvrage-procédés-matériaux », notamment dans le cas des interfaces entre gros œuvre et corps d'état secondaires et techniques, piloter un chantier en garantissant l'avancement, la qualité, la sécurité, gérer un chantier, sur les plans humain, matériel, économique et environnemental, apporter une réponse technique et économique à une demande.

Contenu

Activités professionnelles : Études d'ouvrages du bâtiment et des interfaces y compris dans le cadre d'une réhabilitation – Conception, avec ou sans assistance numérique, du processus de réalisation d'un ouvrage, Pilotage et gestion d'un chantier.

Connaissances générales et savoirs associés : Culture générale et expression, Anglais, Sciences physiques appliquées, Mathématiques, Environnement administratif et juridique de l'acte de construire, Confort de l'habitat, Analyse globale d'un projet, Étude des structures, Techniques de construction et de mise en œuvre, Communication technique, Santé sécurité au travail, Préparation de chantier, Procédés et techniques de réalisation, Matériels de production, Gestion économique et technique d'une opération, Caractérisation des matériaux et des structures, Topographie.

Modalités pédagogiques

Intégration dans une classe d'élève ou d'étudiant du Lycée partenaire du CFA.

Alternance de périodes de formation en lycée et de périodes de formation en entreprise selon calendrier établi.

Profil des intervenants

Enseignants de l'Éducation nationale.

Possibilité d'aménagement du parcours

Oui

Méthodes pédagogiques

En lycée : apports théoriques, mises en situation, travaux pratiques, exposés, débats, études cas. Utilisation des plateaux techniques et équipements, CDI, cours à distance...

BTS Bâtiment

certification du diplôme. Contrôle continu, contrôles en cours de formation et/ou épreuves terminales.

Unités certificatives (blocs de compétences) constitutives du diplôme :

U1 : Culture générale et expression

U2 : Anglais

U31 : Mathématiques

U32 : Sciences physiques appliquées

U41 : Dimensionnement et vérification d'ouvrages du bâtiment

U42 : Conception d'ouvrages du bâtiment

U5 : Étude économique et préparation de chantier

U61 : Suivi de chantier

U62 : Implantation-Essais

Unité facultative : Langue vivante

Possibilité de validation par blocs de compétences

Oui

Nombre de participants

Variable selon le nombre de places disponibles dans les classes.

Entrée et sortie permanente

Oui

Codes réglementaires

- Code RNCP : [RNCP1122](#)
- Code diplôme : 32023012

En entreprise : apprentissage basé sur l'expérience et la réalisation d'activités et de tâches en lien avec le diplôme préparé. L'apprenti est guidé et accompagné par un maître d'apprentissage.

Moyens pédagogiques

Plateaux techniques adaptés aux compétences professionnelles du diplôme préparé – Salles de cours équipées – ordinateurs – centre de ressources – Espace Numérique de Travail.

Durée

Durée moyenne de la formation en centre pour un contrat de 2 ans : 1350 heures. La durée de la formation en lycée sera ajustée en fonction de la durée du contrat et des acquis de l'apprenti dans le respect des minima réglementaires.

Délais et modalités d'accès

Entrée de septembre à novembre principalement.
Autres périodes d'intégration sous conditions.

Financements possibles

Entreprises relevant du secteur privé : application des niveaux de prise en charge définis par France Compétences. Coûts de la formation pris en charge par les OPCO. Frais annexes (hébergement, restauration, 1er équipement, mobilité internationale, handicap) pris en charge par les OPCO sous conditions.

Organisations relevant du secteur public : application des niveaux de prise en charge définis par chaque fonction publique.

Poursuite de parcours

Insertion professionnelle : Le titulaire de ce BTS trouve des débouchés dans des entreprises très diversifiées (entreprises artisanales, PME, grandes entreprises du bâtiment et de l'ingénierie). Il peut y exercer les métiers de chef de chantier, conducteur de travaux, projeteur bureau d'études, technicien des méthodes.

Poursuite d'études : Possibilité de poursuivre en licence professionnelle dans le secteur du bâtiment, en classe préparatoire aux écoles d'ingénieurs.

Passerelles et Equivalences : En fonction du parcours de formation des équivalences et passerelles sont envisageables, se renseigner auprès du lycée ou du CIO.

Référent handicap

Locaux accessibles aux personnes à mobilité réduite. Accompagnement spécifique au projet et durant la formation en lien avec notre référent handicap.

Réseau

BTS Bâtiment

- GIP FCIP – CFA de l'académie de Reims
- 17, boulevard de la Paix CF 50033
51722 REIMS CEDEX
- cfa@ac-reims.fr
- Marne : 07 76 15 77 62
Ardennes : 06 13 02 47 51
Aube et Haute-Marne : 06 17 83 54 69
- cfa.gipfcip-reims.fr
- SIRET : 185 109 063 00031
- Numéro d'activité : 21 51 P003 751
- Date d'obtention : 11/03/2003